

CONTRAIGNANT

(export du DFSM au 10/05/2026 à 09:34)

[1] CONTRAIGNANT Médecine - Médecine

adj.

Étymologie FEW II 1085b : constringere

Définition Qui contraint, qui retient dans un espace, notamment un organe*.

Notes

- CONSTRINCTIF

Citations

- puis cure la plaie sans couture de choses sechans et constrignans, car li papiere se relive au soudemgt de la plaie et l'assemblément de li, mais li couture est muedre (si com dirent li ancien), et c'est ovraiges sans paor.
Anon. [Albucasis], *Cirurgie, ca 1250, fol. 20vb*.
- De la .1. : les membres qui ne sont pas convenables a lieure artificial sont ceux qui ne sont pas fermes et qui sont tapissans et contraignans, si comme les paupieres, les leivres, le col, le pis, le vit et leur semblables.
Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 1126, p. 260-261*.